

Borex annonce ses résultats de 2009

Montréal (Québec), le 25 février 2010 – Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») marque la fin de l'exercice 2009 avec une solide performance malgré un contexte économique encore difficile.

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de douze mois terminées les	
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Produits de la vente d'énergie	46,1	54,3	184,8	197,2
BAIIA	12,0	15,6	57,3	68,8
Bénéfice net	14,7	4,4	24,4	20,4
par action (de base et dilué)	0,39 \$	0,12 \$	0,65 \$	0,54 \$
Marge brute d'autofinancement	11,3	11,1	47,4	55,2

Borex termine l'**exercice 2009** avec des produits de la vente d'énergie qui ont totalisé 184,8 M\$ par rapport à 197,2 M\$ en 2008, en baisse de 6,3 %. Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA ») se chiffre à 57,3 M\$ comparativement à 68,8 M\$ l'année précédente. Le recul des résultats d'exploitation repose en grande partie sur la baisse des prix de vente de l'électricité produite par les centrales hydroélectriques et thermiques situées aux États-Unis, sur la baisse des ventes de RECs ainsi que sur la performance de Fonds de revenu Borex énergie (« Fonds ») et les difficultés rencontrées à sa centrale de Dolbeau. À cet effet, le Fonds a déprécié les immobilisations corporelles de la centrale de Dolbeau de près de 50 %, ce qui eut un impact de 5,6 M\$ sur le BAIIA de Borex. Par ailleurs, à la suite de la prise d'une participation de l'ordre de 16 % des actifs européens de la Société au quatrième trimestre de 2009 par le partenaire stratégique *Cube Infrastructure Fund* (« Cube »), Borex a enregistré un gain sur dilution de 13,9 M\$. Cette opération témoigne de la capacité de la Société à créer de la valeur pour ses actionnaires et de la très grande qualité des actifs européens. La Société a clos l'exercice 2009 avec un bénéfice net de 24,4 M\$ ou 0,65 \$ par action (de base et dilué) en hausse de 4,0 M\$ par rapport à 2008.

Les produits du **secteur éolien** ont augmenté de 11,1 % par rapport à 2008 pour atteindre 33,9 M\$ en 2009. On note également une hausse de 11,7 % pour le BAIIA en 2009 qui se chiffre à 26,8 M\$. Ces augmentations sont liées principalement au démarrage des deux premiers parcs de la phase I de Thames River en Ontario, à la hausse de production des sites existants grâce aux conditions de vent plus favorables mais également aux taux de disponibilité supérieurs des turbines.

Les centrales **hydroélectriques** ont affiché des produits de 10,3 M\$ et un BAIIA de 5,5 M\$, respectivement en baisse de 1,5 M\$ et de 2,4 M\$ par rapport à l'exercice 2008. Ces résultats sont notamment attribuables à la chute des prix de vente de l'électricité (en \$US) sur le marché libre de l'électricité dans l'État de New York, en raison du ralentissement économique et de la baisse des prix du gaz naturel. Par contre, la contribution de la nouvelle centrale d'Ocean Falls en Colombie-Britannique a permis, en partie, de compenser l'impact de la diminution des prix de vente.

Le **secteur des résidus de bois** a enregistré des produits de 123,4 M\$ en baisse de 9,2 % sur les produits réalisés en 2008. D'une part, la diminution des ventes de RECs et le recul des prix de vente de l'électricité ont contribué à cette baisse. Par contre, ces éléments ont été presque entièrement compensés par la valeur du BAIIA qui s'établit à 40,0 M\$ comparativement à 40,5 M\$ en 2008. D'autre part, ce secteur a bénéficié durant l'exercice 2009 de plusieurs éléments positifs soit une réduction des coûts des approvisionnements et des entretiens en plus de profiter de la dévaluation du dollar canadien principalement au cours des trois premiers trimestres.

La centrale alimentée en **gaz naturel** a, pour sa part, maintenu une rentabilité comparable à celle de 2008 avec un BAIIA de 2,2 M\$ en 2009 par rapport à 2,3 M\$ en 2008. Les produits ont diminué de 1,9 M\$ pour se chiffrer à 17,2 M\$ en 2009. La baisse importante du prix du gaz naturel, qui s'est répercutée sur les prix de vente de l'électricité et de la vapeur, a été compensée par une réduction du coût d'approvisionnement de sa matière première.

Au **quatrième trimestre de 2009**, les produits générés par la vente d'énergie ont totalisé 46,1 M\$, en baisse de 8,2 M\$ par rapport à la même période en 2008. Le BAIIA s'est chiffré à 12,0 M\$, soit 17,6 M\$ en excluant la dépréciation d'actifs corporels du Fonds. Sans cet élément spécifique, le BAIIA affiche une hausse de 12,8 % sur le même trimestre en 2008, qui s'explique par une augmentation du volume de production du secteur éolien et par la contribution de la centrale d'Ocean Falls mais partiellement compensée par la baisse des prix de vente de l'électricité ainsi que par la diminution des ventes de RECs. L'enregistrement d'un gain sur dilution de 13,9 M\$, conséquence de la participation du partenaire stratégique européen, a propulsé le bénéfice net du quatrième trimestre à 14,7 M\$ (0,39 \$ par action) comparativement à 4,4 M\$ (0,12 \$ par action) pour le trimestre comparable en 2008.

« L'année 2009 a été marquée par le maintien d'une capacité d'autofinancement importante, même en temps de récession économique. Notre Société a su respecter ses objectifs de gestion prudente de ses investissements et de sa structure de capital dans le contexte économique qui a prévalu depuis l'automne 2008 » précise monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex inc. « Nous avons terminé l'exercice 2009 avec plusieurs acquisitions qui représentent plus de 75 MW et nous souhaitons, pour 2010, poursuivre nos efforts dans la recherche de nouvelles opportunités d'affaires, d'obtention de financement et de développement de projets de qualité » conclut monsieur Lemaire.

À propos de Boralex

Boralex est une importante société indépendante productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable.

Employant plus de 300 personnes, la Société exploite 29 sites totalisant une puissance installée de 417 mégawatts (« MW ») au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. En outre, la Société est engagée, seule ou avec ses partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant plus de 300 MW additionnels, dont près de 100 MW seront mis en exploitation d'ici la fin de l'exercice 2010. Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique et thermique.

De plus, Boralex détient 23 % des parts de Fonds de revenu Boralex énergie qui regroupe 10 centrales d'une puissance installée de 190 MW, au Québec et aux États-Unis. La gestion de ces sites est effectuée par Boralex.

Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez le www.boralex.com ou le www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises et les prix de vente de l'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et de l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès de différentes commissions de valeurs mobilières.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures financières non reconnues selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités, la Société utilise le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance. Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de définition standard prescrite par les PCGR. Elles pourraient donc être différentes des mesures utilisées par d'autres entreprises mais portant un nom semblable. Le BAIIA est défini dans les extraits des états financiers annexés à ce communiqué de presse. La marge brute d'autofinancement correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement tel que divulgué dans l'état des flux de trésorerie consolidés annexé au présent communiqué.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Madame Sophie Paquet
Conseillère en communication
Boralex inc.
(514) 985-1353
sophie.paquet@boralex.com